



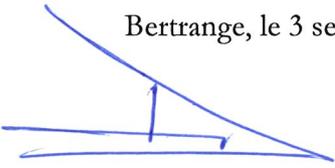
Commune de BERTRANGE

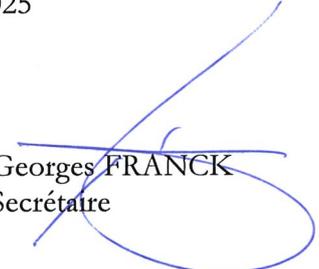
AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **société DIMEX LUX NEGOCE s.à.r.l.** a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'une grue auxiliaire sur camion de la Marque FASSI, du type F1000A, n° de construction 1110 à Bertrange, 132 rue de Dippach.

Bertrange, le 3 septembre 2025


Commune de BERTRANGE


Youri DE SMET
Bourgmestre

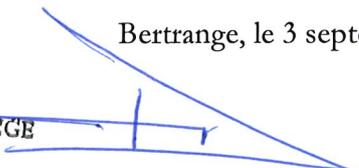

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'une grue auxiliaire sur camion à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 3 septembre 2025.


Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 3 septembre 2025


Youri DE SMET
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire